



AIB-VINÇOTTE BELGIUM association sans but lucratif

Head office: Business Class Kantorenpark • Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde  
tel +32 (0)2 674 57 11 • fax +32 (0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com

Registered office: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • 1030 Brussels

Numéro d'entreprise: BE 0402.726.875

Safety, quality and environmental services

AV Antwerpen - Limburg : Tél.: 03 221 86 11  
 AV Brabant : Tél.: 02 674 57 11

AV Oost & West Vlaanderen : Tél.: 09 244 77 11  
 AV Wallonie : Tél.: 081 432 611

Code PC Rési.

Personnes responsables de l'exécution du travail: RAPPORT n°: C15/P012040692/Gen

Nom, Prénom: Smele Membre n°: .....

N° de TVA: BE 457155592 Installation: Nom: M

ou n° de la carte d'identité: ..... Adresse: Gen

Distributeur: Netmanagement C ..... 60

..... Date de v .....  
Propriétaire ou Mandataire: Tél.: .....

Compteur: n°: NP index: 40A max Nom, Prénom: Smele

Type de comptage:  jour  bihoraire  nuit Adresse: petite c

..... Demandeur: .....

Type de visite:  270  271  276 RGIE Nature de l'installation:  Nouvelle  Extension  Modifi.  Existante  Temporaire

Contrôle sur base des prescriptions du:  RGIE: art.  86  87  88  95  RGPT  .....

Installation conçue pour la tension de 2x230 V, AC, Protection branchement: NP A Type: 40A max

Description du branchement: A.A Type câble: EX-B Section: 4 x 16 mm<sup>2</sup>

Alimentation tableau principal: EX 4x 10 mm<sup>2</sup> Nbre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 10

Type de prise de terre: petite Résistance de dispersion: 8 Ohms Isolement général: ±50 M Ohms

**PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION**

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport


INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):

Neut Vu Netmanagement

le 20/11/06

Stallage

Le différentiel général était ~~à~~ été plombé

L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 03/11 ainsi qu'avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telles que l'ajout d'un circuit.

Conclusion:  
LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE (EST) - N'EST PAS - CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISSES CI-DESSUS.  
L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - MISE SOUS TENSION

**PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)**

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso):

.....

.....

.....

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le .....

Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Annexes: ASU+155

VISA DU DISTRIBUTEUR:

Pour le Directeur général  
Nom, N° Agent, Signature  
DAVIER 1204 AV